

## Economie | EDF : Des mesures pour atténuer les difficultés face à l'épidémie



**Production, transport, distribution, négoce, vente d'énergies et services énergétiques, le groupe EDF est présent sur l'ensemble des métiers de l'énergie, tant sur l'énergie nucléaire que l'hydraulique, les énergies renouvelables et le thermique. A ces différentes échelles d'intervention, il participe de près ou de loin à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients dans le monde, dont 29,7 millions en France. Derrière ce groupe au 69 milliards d'euros de chiffres d'affaires, 165 000 salariés sont à l'oeuvre. Dans la crise sanitaire qui nous occupe, ce grand groupe, fleuron de l'industrie française, mais surtout en charge de missions de service public, a nécessairement un rôle à jouer, et visiblement le joue. Détails des initiatives mises en place pour contribuer à atténuer les difficultés occasionnées par l'épidémie.**

Si, en cette période difficile EDF maintient le lien avec ses clients, via notamment la mobilisation, à distance, de près de 3 000 conseillers pour assurer les services et accompagnements nécessaires, plus de 100 conseillers solidarité sont mobilisés pour accompagner les travailleurs sociaux et trouver des solutions adaptées aux clients les plus en difficultés. Des mesures complémentaires, à la prolongation de la période de trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020 (au lieu du 31 mars 2020) décidé par le Gouvernement afin qu'aucun foyer ne soit privé de gaz ou d'électricité en cas d'impayé.

Côté pro, des mesures et aménagements sont également mis en œuvre et particulièrement pour ceux qui seraient éligibles aux Fonds de solidarité, dont le report du paiement de leurs factures (s'ils en font la demande), conformément aux ordonnances récemment adoptées par le Gouvernement. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire.

### Accélération des paiements aux fournisseurs TPE et PME

Afin d'accompagner ses fournisseurs TPE et PME dans le contexte de ralentissement économique dû à l'épidémie, EDF a décidé d'accélérer le paiement de factures par rapport au délai contractuel de 60 jours en France. « Le

dispositif s'applique aux prestations achevées et validées par EDF au 31 mars 2020. Au sein d'EDF SA, le règlement des fournisseurs interviendra avant mi-avril pour les TPE et avant fin avril pour les PME », précise son service presse. Un dispositif qui est également déployé par les filiales, Dalkia et EDF Renouvelables. Cette accélération des délais de paiement porte sur plus de vingt mille factures pour un montant de l'ordre de 190 millions d'euros à l'échelle du Groupe en France. Si la durée du dispositif est évolutive en fonction de la durée de la crise, « Aucune démarche de la part des fournisseurs n'est nécessaire », assure-t-on. Enedis s'est aussi engagé dans une démarche équivalente.

## Fonds d'Urgence et de Solidarité et don d'énergie

Autre initiative portée cette fois par la Fondation groupe EDF : la mise en place d'un Fonds d'Urgence et de Solidarité de 2 millions d'euros. En France et à l'international 1 million d'euros est d'ores et déjà mis sur la table à l'aide d'urgence au personnel soignant et aux plus démunis, ainsi qu'1 million d'euros à l'issue de la crise sanitaire en faveur des plus démunis. Parmi les premiers projets soutenus dans ce cadre : on note la distribution de repas de qualité aux personnels soignants en France, la fourniture d'ordinateurs pour permettre aux jeunes des milieux défavorisés d'étudier à distance, la distribution de tickets-services pour les sans-abris, ou encore pour un exemple hors de nos frontières, la fourniture des kits mobiles d'hygiène aux familles vulnérables et au personnel de santé au Cameroun.

Plus original : « le don d'énergie ». EDF ouvre à ses salariés (en France) la possibilité d'aider des ménages précaires, accompagnés par la Fondation Abbé Pierre, à régler leur facture d'électricité, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque euro versé par ses salariés, EDF s'engage à verser un euro supplémentaire pour contribuer à financer ses actions en matière de prévention de la précarité énergétique. Mais ; au-delà de ses salariés, « le « don d'énergie » est également accessible aux clients d'EDF équipés de compteurs Linky via l'application mobile « EDF & Moi » », précise le groupe.

## Interventions dans les secteurs hospitaliers et agroalimentaires

Du côté des filiales la mobilisation est aussi de mise. Dalkia, par exemple, partenaire historique du milieu hospitalier pour la fourniture de services énergétiques, mobilise près de 1 200 techniciens afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou encore les services liés à la qualité de l'air, essentiels à l'activité des établissements hospitaliers. La filiale est aussi mobilisée pour assurer la fourniture de chaleur à tous les clients raccordés au chauffage urbain et pour permettre aux entreprises du secteur agroalimentaire fortement sollicitées de poursuivre leurs activités grâce au maintien des opérations de maintenance sur les chaînes de froid.

Citelum, qui gère près de 480 000 points lumineux en France, mobilise 230 salariés nuit et jour pour maintenir les services d'éclairage public et contribuer à la sécurisation des espaces publics.

Cham maintient ses interventions d'urgence pour la sécurité et le dépannage des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, en respectant strictement la santé de ses salariés et de ses clients.

## Continuité d'activité sur les sites de production

Quant aux différents moyens de production du groupe EDF, ils continuent à produire de l'électricité. Dans le cadre de son plan pandémie, EDF a en effet déployé une organisation permettant de garantir la continuité d'activité à court et moyen terme tout en conciliant la protection de la santé des salariés et des prestataires avec le strict respect des règles de sûreté, de sécurité et de suivi environnemental. « Durant la crise actuelle, les entités du Groupe EDF continuent à assurer leurs missions de service public et oeuvrent avec solidarité. Les équipes sur le terrain ainsi que les salariés travaillant à distance contribuent quotidiennement à la grande bataille que livre notre pays. », confirme Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur général d'EDF.



Solène Méric

*Crédit Photo : Dewald Van Rensburg - Pixabay  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 04/04/2020  
[Url de cet article](#)*